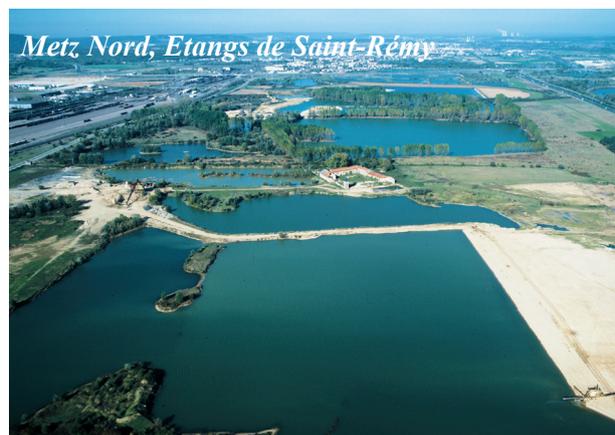


Rapport d'Activité

Année 2005



SOMMAIRE

PREAMBULE	2
CHAPITRE I – ACTIONS SUR FONDS PROPRES	5
1-1 - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES	7
1-2 - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES	12
1-3 - GESTION PATRIMONIALE	15
CHAPITRE II – ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES	17
2-1 - OPERATIONS FONCIERES	17
2-2 - OPERATIONS DE RECONVERSION	20
Traitement des espaces dégradés	21
Conversion des sites militaires	30
Traitements des sites et sols pollués	32
Renouvellement et recyclage urbain	34
Requalification urbaine hors bassin minier nord Lorrain	35
2-3 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT	35
2-4 - OPERATIONS DIVERSES	39
CHAPITRE III – OPERATIONS SOUS MANDATS	42
3-1- Actions foncières	42
3-2- Etudes	43
3-3- Travaux	44



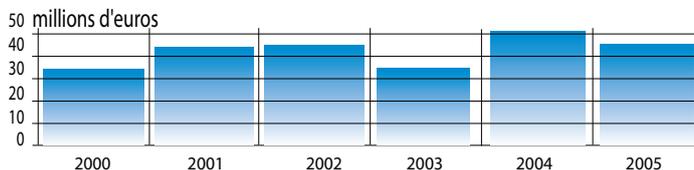
Bouxières aux Dames, Frawenberg - EHC

La politique générale d'intervention de l'EPF Lorraine est déterminée pour les années 2000 à 2006, par le septième programme pluriannuel adopté par le Conseil d'Administration le 15 mars 2000 et approuvé par le Préfet de région le 24 mars 2000.

Pour cette année 2005, l'ensemble des interventions de l'Etablissement se situe à près de **45 M€ de dépenses**, correspondant à un niveau d'exécution très convenable par rapport aux résultats obtenus depuis le début du programme. Comparés aux montants de l'exercice précédent, les chiffres de l'année se caractérisent cependant par :

- une consommation moyenne de la tranche annuelle d'interventions foncières financées sur les ressources propres de l'Etablissement,

- une diminution sensible du volume financier de l'ensemble des actions en prestations, de reconversion et d'aménagement, qui s'élèvent à plus de 24 M €,



- en revanche, une augmentation des dépenses des actions conduites dans le cadre de mandats, liée principalement à la maîtrise d'anciens sites militaires.

Tout en poursuivant son action en faveur du renouvellement urbain, du développement économique, de la reconversion des espaces dégradés, des sites militaires, l'EPF s'est particulièrement impliqué, cette année :

- dans **l'accompagnement foncier d'opérations d'habitat de logement social** notamment, à travers le fonds de minoration foncière ainsi que **pour offrir des solutions de relogement aux habitants touchés par des affaissements ou risques d'affaissements miniers**,

- dans les programmes d'études du projet de développement du secteur frontalier du bassin de l'Alzette autour du pôle luxembourgeois de Belval Ouest.

Par ailleurs, dans la perspective de la **cessation des activités de Charbonnages de France** d'ici fin 2007, un recensement exhaustif des emprises foncières délaissées et l'évaluation de leur coût doivent être réalisés. C'est dans ce cadre que l'EPF est chargé d'engager un inventaire global du patrimoine de cette structure en vue de définir les modalités les plus appropriées de maîtrise foncière globale, de gestion et de valorisation de ces sites industriels.

Dans le même esprit, concernant **la problématique liée au devenir du patrimoine dont Bail Industrie se dessaisit**, la collectivité publique, soucieuse de maîtriser un certain nombre de logements qui pourraient voir leur caractère social disparaître, a décidé de s'appuyer sur l'EPF pour qu'il apporte son concours aux communes concernées dans le cadre de

ces acquisitions. L'Etablissement s'est ainsi substitué, fin 2005, aux communes lorsque le droit de préemption lui a été délégué par ces dernières, pour assurer le portage foncier. Les bailleurs sociaux que sont Meurthe-et-Moselle Habitat ou Moselis se sont engagés à assurer la gestion et la propriété du parc de logements.

* * *

Sur le plan institutionnel, c'est en application du décret modificatif du 28 octobre 2004 mettant en cohérence territoriale l'aire d'intervention de l'EPF et le périmètre régional qu'un **Conseil d'Administration élargi à 45 membres** a été installé par le Préfet de Région lors de sa séance du 11 mai 2005. Les trois conseillers généraux de la Meuse disposent, dès lors, de voix délibératives et quatre nouveaux membres intègrent désormais le Conseil, un représentant pour chacune des intercommunalités de Metz, Nancy, Epinal et Bar-le-Duc.

La nouvelle composition a fait l'objet d'un arrêté du Préfet de région en date du 20 avril 2005, publié au bulletin officiel de la Préfecture de région. La liste nominative des membres dont la durée du mandat est fixée à six ans renouvelables s'établit comme suit :

– **9 représentants désignés par le Conseil Régional de Lorraine**

Chantal BARBACCI, Christian ECKERT, François FERRIER, Jean-François GRANDBASTIEN, Daniel GREMILLET, Martine HURAUT, Jean-Marie LALANDRE, Philippe LECLERCQ et Roger TIRLICIEN.

– **9 représentants désignés par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle**

Christian ARIES, Jean-Paul BOLMONT, Alain CASONI, Louis CAUSERO, André CORZANI, Edouard JACQUE, Jean LOCTIN, Jean-Claude PISSENEM et Jean-Paul VINCHELIN.

– **9 représentants désignés par le Conseil Général de la Moselle**

Claude BITTE, Jean-Marie BLANCHET, Nathalie GRIESBECK, Maurice GRUNWALD, Marcel KLAMMERS, André PERRIN, Alex STAUB, Jean-Claude THEOBALD et Patrick WEITEN.

– **5 représentants désignés par le Conseil Général des Vosges**

Roland BEDEL, Raymond DEGEMARD, Michel HUMBERT, William MATHIS et Alain ROUSSEL.

– **3 représentants désignés par le Conseil Général de la Meuse**

Denis CORDONNIER, Gérard LAHURE et Sylvain MONTI.

– **4 représentants désignés par les établissements publics de coopération intercommunale** (*Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Communauté de Communes de Bar-le-Duc, Communauté Urbaine du Grand Nancy, Communauté de Communes d'Epinal-Golbey*)

GUY BERGÉ, Bernard DELVERT, André ROSSINOT et Jean VIRY.

– **2 représentants désignés par la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine**

Jean-Pierre CAROLUS et Yves DUBIEF.

– **2 représentants désignés par la Chambre régionale de Métiers de Lorraine**

Danielle NICOLAS et Pierre STREIFF.

– **2 représentants désignés par la Chambre régionale d'Agriculture de Lorraine**

Michel DEFLOIRINE et Jean-Luc MILLARD.

Au cours de cette même réunion, **M. Jean-Paul BOLMONT a été désigné Président de l'EPF Lorraine** pour une période de trois années. Il a été procédé à la **mise en place du nouveau Bureau** dont la structure a été portée, conformément au décret de 2004, de 14 membres délibératifs à **19 membres** dont huit vice-présidents au lieu de cinq. La liste actuelle est la suivante :

1 ^{er} Vice-Président	– Jean-Claude THEOBALD
2 ^e Vice-Président	– Christian ECKERT
3 ^e Vice-Président	– Raymond DEGEMARD
4 ^e Vice-Président	– Sylvain MONTI
5 ^e Vice-Président	– André CORZANI
6 ^e Vice-Président	– Alex STAUB
7 ^e Vice-Président	– Daniel GREMILLET
8 ^e Vice-Président	– Christian ARIES

Dix membres

- Guy BERGÉ
- Jean-Pierre CAROLUS
- Michel DEFLOIRINE
- Bernard DELVERT
- Philippe LECLERCQ
- André ROSSINOT
- Alain ROUSSEL
- Pierre STREIFF
- Jean VIRY
- Patrick WEITEN

Un nouveau membre a également été désigné pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPF : M^{me} Danielle NICOLAS en qualité de Vice-Présidente.

De plus, un nouveau règlement intérieur institutionnel de l'organisme a été adopté afin de prendre en compte les dispositions du décret modificatif précité.

* * *

Au niveau de l'exécutif, **Pascal GAUTHIER a été nommé** par le Ministre de l'Equipeement depuis le 1^{er} septembre 2005, à la **direction générale de l'EPF** pour succéder à Jacques PIERSON, décédé en avril. Les fonctions de direction ont été exercées, durant cette période à titre intérimaire, par Anne-Marie HERBOURG, Directeur Général Adjoint. Mme HERBOURG sera remplacée, à partir du 1^{er} mai 2006 par Jean-Christophe COURTIN, détaché à l'Etablissement par le Conseil Régional de Lorraine.

A noter également l'affectation auprès de l'EPF de M. **Serge LADO-BORDOWSKY, Contrôleur Général**, pour exercer le contrôle économique et financier de l'Etat, depuis le 30 mai 2005.

En outre, **la mise en place effective du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** a eu lieu au début de l'année 2005. Il est composé du Directeur et de trois membres du personnel qui ont suivi une formation pour assurer leurs fonctions en la matière.

D'une manière plus générale, l'EPF a engagé **une mission informatique** (matériel et logiciels utilisés) confiée à un cabinet extérieur. Les priorités qui se dégagent du rapport d'audit réalisé en cours d'année sont les suivantes : nécessité d'une meilleure sécurisation du réseau, développement de la messagerie électronique Internet à l'ensemble des postes, renforcement du réseau central, modernisation du système.

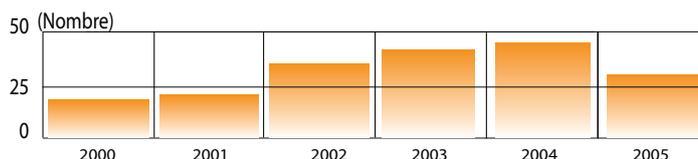


Nancy, GEC

1 - ACTIONS SUR FONDS PROPRES

Les actions sur fonds propres financées exclusivement sur les ressources propres de l'EPF, se déroulent quasi-systématiquement dans un cadre conventionnel précisant les modalités techniques et financières d'intervention de l'organisme et des collectivités, communes ou structures intercommunales, qui le sollicitent pour mener des opérations foncières préalables à leurs projets de développement.

Pour 2005, **vingt-neuf conventions foncières** ont été signées, ce qui porte à 183 les dispositifs intervenus depuis la mise en œuvre du septième Programme Pluriannuel d'Intervention 2000-2006. Ces partenariats sont regroupés ci-après, en fonction des engagements de reprise par les collectivités, des biens acquis par l'EPF et des modalités de paiement consenties par ce dernier.



Récapitulatif des conventions foncières

- Revente dès 2005

- Paiement par quart : Commune de Roncourt et SODEVAM (opération d'habitat),

- Revente en 2006

- Paiement comptant : Communes de Villers-lès-Nancy (logement social), Sainte-Marie-aux-Chênes et Moselis (logement social), Bayonville-sur-Mad (aménagement forestier),
- Paiement par moitié : Commune de Saint-Max (désenclavement église Saint-Médard), Communauté Urbaine du Grand Nancy (réalisation d'une voirie à Malzéville), Jarville (îlot Heymann),
- Paiement par tiers : Communes d'Ars-sur-Moselle (parkings), de Raucourt (logements sociaux),
- Paiement par quart : Communes d'Ars-sur-Moselle (équipements publics), Amanvillers (réserve foncière), Ville de Nancy (restructuration secteur Austrasie),
- Paiement par cinquième : Commune d'Homécourt (aménagement carrefour).

- Revente en 2007

- Paiement comptant : Communauté Urbaine du Grand Nancy (renouvellement de l'habitat dans le quartier du Haut du Lièvre),
- Paiement par moitié : Commune d'Epinal (côte Cabiche),
- Paiement par tiers : Communes de Jarville-la-Malgrange (îlot Foch/Fléville), Mont-le-Vignoble (espace de loisirs), Saint-Pancré (zone d'habitation), Longwy (projet urbain et paysager sur une friche industrielle), Fameck (zone d'habitations), Chavigny (logement social), Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (ZAC de Ramonville sur Rombas, Pierrevillers, Marange-Silvange et Champelle à Sainte-Marie-aux-Chênes),
- Paiement par quart : Commune de Moineville (extension zone de loisirs),
- Paiement par cinquième : Communes d'Ennery (zone d'habitation), de Bar-le-Duc (gare multimodale).

- Revente en 2008

- Paiement par tiers : CUGN pour un ensemble immobilier à Vandoeuvre (ZAC).

- Revente dans les deux ans suivant la date d'acquisition par l'EPF Lorraine

- Paiement comptant : Commune d'Essey-lès-Nancy (logement social).

- Revente par tranches fonctionnelles dans un délai de cinq ans maximum

- Commune de Joeuf et Communauté de Communes du Pays de l'Orne pour l'acquisition du site Europipe (quartier d'habitat).

En outre, la passation de douze avenants à des conventions, a été nécessaire pour adapter les modalités de revente prévues (délais de paiement décalés, rachat de biens différé dans le temps ou par anticipation, nécessité d'engager une procédure d'expropriation, acquisition de terrains complémentaires).

Il s'agit de dispositifs établis avec la Ville de Nancy et la Solorem (restructuration du site Berger-Levrault), la Ville de Nancy (opération d'urbanisme sur la rive Est du boulevard Lobau), la

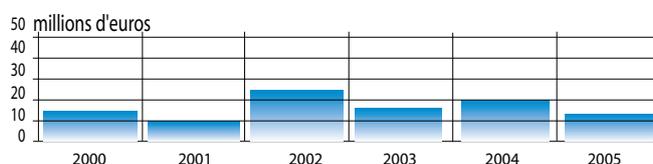
CUGN (aménagement de la place de Padoue à Nancy), la Ville de Vittel (ZAC d'habitat dite des Collines), les Communes de Jarville-la-Malgrange (îlot Foch – Fléville), Yutz (Actipôle), Saint-Pancré (urbanisation), Montigny-lès-Metz (centre technique municipal), Frouard (extension services administratifs), Sarralbe (zone d'habitation), de Chavigny et la Solorem (ZAC du Haldat), Labry (résidence pour personnes âgées).

1-1 - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES

1-1-1 - Maîtrise foncière

Les interventions foncières de l'EPF Lorraine se situent à un **montant de 13 003 236 €** pour l'année 2005, ce qui constitue un exercice assez moyen par rapport aux bons résultats des trois années précédentes du PPI.

Ces dépenses ventilées par secteur d'intervention dans le tableau ci-après, sont comptabilisées dans le cadre de la tranche annuelle d'intervention qui n'atteint que 46,3% de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires, fixées à un niveau élevé cependant. Ce montant révèle une action foncière en «dents de scie», déjà connue à l'EPF à plusieurs reprises. Les opérations nouvelles que pourra générer la dernière extension périmétrale, aujourd'hui réalisée, n'auront d'impact financier que dans les prochaines années.



Récapitulatif des dépenses d'acquisitions foncières

Dans le cadre de son activité d'opérateur foncier au service des collectivités, l'EPF a procédé, en 2005, à **l'acquisition de 143 ha 35 a 33 ca pour un montant de 11 953 704 €**, ce qui correspond à la prise en compte de 103 actes et 4 ordonnances d'expropriation, à savoir restructuration du quartier de Rémelange à Fameck, réalisation d'un lotissement à Fey, d'un équipement sportif à Saulny, d'une voirie à Jarville-la-Malgrange.

L'EPF a mobilisé une part importante de ses ressources, **60% environ, pour l'accompagnement foncier d'opérations** en faveur de l'habitat :

- en zones urbaines ou péri-urbaines à Nancy, Essey-lès-Nancy (ZAC Saint Pie X), Saulxures-lès-Nancy, Thionville (quartier rive droite), Maxéville, Vittel, Villers-lès-Nancy, Ludres,

- sur des territoires urbains secondaires à Mondelange, Fameck, Chavigny, Sainte-Marie-aux-Chênes, Conflans-en-Jarnisy, Behren-lès-Forbach, Bouxières-aux-Dames, Moyeuvre-Grande, Neuves-Maisons, Rombas,

- en secteur rural à Roncourt, Fey, Pierrevillers, Saint-Pancré, Barisey-au-Plain (lotissements), Labry (zone pavillonnaire), Raucourt, Vitry-sur-Orne.

Quatorze opérations concernent des **logements sociaux, soit 58%** du montant affecté à de l'habitat.

Les acquisitions de l'EPF ont par ailleurs permis de favoriser **des actions dans le domaine des équipements et services publics** sur les territoires de Metz (zone de Vallières, secteur sud, ZAC de l'Amphithéâtre), Nancy (extension du lycée Loritz, projet universitaire), dans l'agglomération

nancéienne (Jarville-la-Malgrange, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Malzéville), sur le secteur de Pompey (quartier Saint-Euchaire, Frouard), à Thionville, Domèvre-en-Haye (école primaire), Epinal (transfert de l'hôpital).

Des interventions ont également contribué à faciliter des **opérations à vocation d'activités** à Marly (ZAC de la belle fontaine), Frouard, Champigneulle, Nomeny, Essey-lès-Nancy, Ligny-en-Barrois, ainsi que des aménagements de loisirs à Sierck-les-Bains, Novéant-sur-Moselle, Saulny.

On peut signaler quelques opérations importantes :

- à Nancy, en centre ville, un important projet immobilier à caractère universitaire dans un ensemble mis en vente par la Compagnie de Jésus et libéré par le Groupement des Etudiants Catholiques pour 1 600 000 €,
- à Villers-lès-Nancy, la maîtrise, pour 1 150 000 €, par exercice du Droit de Prémption Urbain, de trois immeubles situés Boulevard docteur Cattenoz destinés à accueillir des logements à vocation sociale,
- l'acquisition d'un ensemble de bois et forêts, 96 ha 13 a 85 ca pour 182 939 €, sis sur le territoire communal de Bayonville-sur-Mad, dans le cadre de l'aménagement du territoire forestier géré par le groupement du parc de la Mûre qui associe les communes de Bayonville, Vandelainville, Arnaville, Onville et Villecey-sur-Mad,
- à Vittel, un ensemble de 10 ha 61 a 23 ca pour 655 962 €, en vue de l'aménagement d'une ZAC à vocation d'habitat.
- un lotissement d'habitation à Roncourt – 8ha 28 a 64 ca pour 616 301 €.



Nancy, extension du lycée Loritz

TRANCHE ANNUELLE D'INTERVENTIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2005			CUMUL AU 31.12.2005	
		Surface (ha)	Montant des actes	Montant consommé	Surface (ha)	Montant consommé
01	P.I. ENNERY	0,00	0	3 036	687,88	3 424 011
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	3 261	333,70	5 554 964
03	P.I. TOUL	0,00	0	15 781	548,56	2 471 001
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	469	329,68	2 736 109
05	VILLE DE NANCY	0,00	0	129 106	21,07	25 004 284
06	AGGLOMERATION DE NANCY	1,32	981 234	1 393 899	485,36	37 748 196
07	VILLE DE METZ	0,72	384 704	623 823	436,73	38 697 927
08	AGGLOMERATION DE METZ	2,05	225 368	283 188	377,53	21 582 340
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	0,06	87 015	227 189	524,30	19 194 132
10	VALLEE DE L'ORNE	8,68	844 975	887 921	88,31	4 861 930
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,44	698 000	31 373	191,73	4 607 391
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,00	0	2 256	209,10	3 641 729
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,00	0	4 928	141,94	7 138 193
14	SECTEUR DE JARNY	0,61	47 947	74 867	250,75	2 862 273
15	SECTEUR DE POMPEY	4,72	892 817	920 671	183,54	11 578 409
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	1 072	63,90	3 418 447
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	442	137,46	2 618 871
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,00	0	2 960	123,80	2 574 239
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,18	11 680	17 063	52,86	2 386 474
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	3 527	40,05	992 966
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	5 518	30,21	306 852
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	0	5,86	277 394
86	PATRIMOINE MILITAIRE	0,00	0	0	0,00	0
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	38 039	0,00	297 266
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	2,79	1 807 000	1 930 961	5,95	11 137 512
89	PATRIMOINE S.N.C.F./R.F.F.	0,00	0	9	119,41	2 217 211
90	COMMUNES RURALES	6,65	462 313	255 681	350,97	10 957 258
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	0,61	134 892	288 658	131,91	29 571 445
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,80	409 170	427 206	24,62	15 510 586
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	0	7,04	5 811 367
94	ENSEMBLES BOISES	96,14	182 939	188 804	347,95	1 000 097
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	47	195,81	6 540 516
96	LOGEMENT SOCIAL	4,16	3 561 799	3 602 806	5,19	4 832 230
101	SECTEUR DE FORBACH	0,90	94 890	97 439	2,92	2 140 444
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	0	10,63	216 986
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	0	5,62	376 314
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	0,00	0	31 592	106,32	2 058 531
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,05	397 000	762 255	18,32	2 679 551
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	10,61	655 962	666 092	54,81	2 101 496
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0	0,00	0
111	SECTEUR DE SARREGUEMINES	0,00	0	0	0,00	0
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	0,00	0	0	2,13	653 814
113	SECTEUR DE SAINT-AVOLD	0,00	0	0	0,00	0
118	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0	0,48	236 587
120	LE SAULNOIS	0,00	0	0	0,00	0
121	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	0	27,90	997 250
122	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	1,85	74 000	81 300	1,85	81 300
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	41 506
TOTAL		143,35	11 953 704	13 003 236	6 684,13	303 137 399

Montant en euros.

1-1-2 – Modes d'intervention

Les acquisitions foncières s'effectuent le plus généralement par voie amiable mais également par voie de préemption ou d'expropriation selon les procédures nécessaires.

- C'est ainsi que l'EPF continue à **gérer les Zones d'Aménagement Différé** ayant institué un droit de préemption à son profit. Ces périmètres couvrent une superficie de 1 915,41 ha, à savoir :
 - 362 ha sur le territoire de Metz – ZAD de Metz nord, Metz sud, Metz-Devant-les-Ponts,
 - 23,16 ha à Saint-Julien-lès-Metz – ZAD dite «Secteurs des jardins et de la forêt»,
 - 520 ha sur le secteur de Maizières-lès-Metz – ZAD des Etangs de Saint-Rémy à Maizières, Woippy, la Maxe, Argancy,
 - 550,95 ha sur l'agglomération nancéienne – d'une part, ZAD des «Plaines rive droite» à l'est de Nancy (Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy), d'autre part, ZAD de la «Vallée de la Meurthe» (Art-sur-Meurthe, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-Devant-Nancy),
 - 459,3 ha sur les communes d'Audun-le-Tiche, de Rédange et Russange – ZAD du «bassin de l'Alzette», créée en janvier 2005.

A ce titre, l'EPF Lorraine a instruit six dossiers de préemption qui ont permis l'acquisition de 2,20 ha de terrains pour 1 174 872 €.

- L'EPF procède par ailleurs à l'acquisition d'immeubles **dans le cadre du Droit de Préemption Urbain** qui lui est délégué ponctuellement par les collectivités locales. C'est le cas notamment à Nancy, Villers-lès-Nancy, Thil, Jarny, Piennes, Joudreville, Tucquegnieux, Audun-le-Tiche, Ottange, Moyeuvre-Grande, Tressange, Champigneulle, Frouard, Moncel-sur-Seille, Ludres, Neuves-Maisons.
- Plusieurs **opérations foncières ont été déclarées d'utilité publique** au profit de l'EPF Lorraine, en 2005 :
 - le projet de développement du centre culturel sur le site de la Rotonde à Thaon-les-Vosges (3 ha 41 a 85 ca),
 - la réalisation d'une piste multi-activités le long de la vallée de la Plaine sur un parcours d'une trentaine de kilomètres entre Raon-l'Etape dans les Vosges, sur les territoires communaux de Celles-sur-Plaine, Allarmont, Vexaincourt, Luvigny, Raon-sur-Plaine et Raon-lès-Leau en Meurthe-et-Moselle, sur les communes de Neufmaisons, Pierre-Percée, Bionville,
 - une réserve foncière dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain sur le plateau de la Justice à Epinal,

- la création d'une aire de stationnement pour poids lourds le long de la route de Moivrons, sur la commune de Jeandelaincourt.

Quant à la DUP relative à la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz, sa validité a été prorogée pour une période de cinq ans.

Les services de l'EPF Lorraine ont, en outre, **engagé ou poursuivi des procédures d'expropriation** qui ont donné lieu :

- au lancement d'une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot Tivoli à Dombasle-sur-Meurthe,
- à la prise d'arrêtés de cessibilité sur trois dossiers précités (Jeandelaincourt, Thaon-les-Vosges, Vallée de la Plaine), et dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC dite du «quartier Saint-Pie X» à Essey-lès-Nancy,
- au prononcé d'une ordonnance d'expropriation pour la partie meurthe-et-mosellane du dossier de la vallée de la Plaine,
- au rendu de deux jugements de fixation d'indemnités concernant l'opération de réalisation d'un lotissement d'habitation à Fey et la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz.



Dombasle sur Meurthe l'îlot Tivoli

1-1-3 - Participations aux actions en prestations

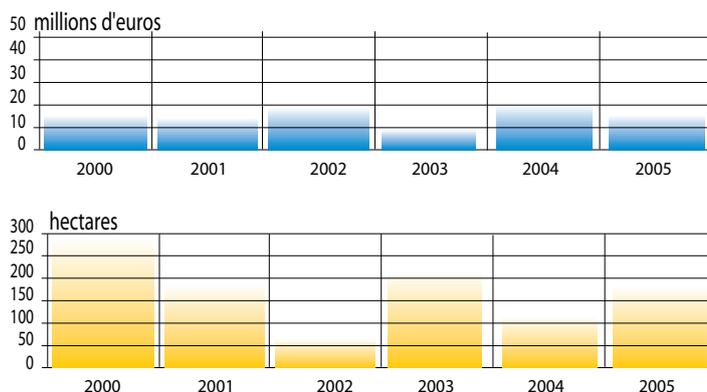
L'EPF Lorraine participe financièrement à des actions conduites avec d'autres partenaires et suivies par ailleurs en prestations de services. Les versements de l'organisme définitifs ou récupérables, selon les cas, ont mobilisé, en 2005, des crédits sur ses fonds propres à hauteur de 3 557 781 € qui sont retracés dans le tableau ci-après.

Actions de prestations	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
I – Participations définitives		
· Indivision Solvay (Gestion)	0	202 004
· Patrimoine militaire (4ème CPER)	45 753	357 555
· Etudes et recherches	21 528	37 423
· Espaces dégradés (4ème CPER)	827 899	2 159 980
· Espaces dégradés (Programme après-mines)	1 749 606	2 851 463
· Espaces dégradés (Programme Vosges)	93 743	116 923
· Espaces dégradés (Contrat territorial de Longwy)	20 631	20 631
· Sites et sols pollués (4ème CPER)	11 484	30 514
· Sites et sols pollués (Programme après-mines)	7 647	26 541
· Renouvellement et recyclage urbain (4ème CPER)	20 209	34 683
· Renouvellement et recyclage urbain (Minoration foncière)	0	250 000
· Renouvellement et recyclage urbain (Mandat)	12 225	12 225
· Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain (4ème CPER)	302 225	415 314
· Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain (Mandat)	0	89 212
· Actions de soutien aux dynamiques territoriales	16 788	49 676
TOTAL I	3 129 738	6 654 144
II- Participations récupérables		
· Relogement sinistrés - Fonds d'aide	428 043	428 043
TOTAL II	428 043	428 043
TOTAL GENERAL	3 557 781	7 082 187

Montant en euros.

1-2 - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES

L'EPF a poursuivi, en 2005, une politique de vente de son patrimoine en compte propre. A ce titre, **il a cédé une superficie de 164 ha 07 a 59 ca pour un montant de 15 614 076 €**. Ce résultat, supérieur au total des acquisitions commenté ci-avant, s'avère convenable, si on le compare au niveau de réalisation des années précédentes. Les ventes réalisées depuis l'origine portent sur une superficie de 4 651,45 ha, ce qui correspond à **une rotation du patrimoine de près de 70%**.



Récapitulatif des cessions foncières

Les cessions de terrains qui se sont concrétisées par la passation de 57 actes dans l'année, sont présentées par secteur opérationnel dans le tableau ci-après. On peut citer les transactions les plus significatives :

- en faveur de l'aménagement de secteurs d'habitat : sur le territoire de Roncourt, à la SODEVAM – 8 ha 28 a 64 ca pour 673 338 €, sur la commune d'Epinal dans la ZAC du Port, à la SEBL – 24 a 69 ca pour 386 752 €, sur la commune d'Essey-lès-Nancy dans le cadre de la ZAC Saint-Pie X, à la Solorem - 64 ha 06 a 11 ca pour 2 000 507 €, sur le territoire de Nancy, rue du Crosne, à la Communauté Urbaine du Grand Nancy et à la Ville – 24 a 68 ca pour 480 000 €,
- dans le cadre de la réalisation d'actions à vocation d'activités : sur le Pôle Industriel d'Ennery, à la SEBL et la Société Euro Moselle développement – 5 ha 94 a 38 ca pour 59 438 €, à la Ville de Thionville sur le secteur de la rive droite – 1 ha 07 a 53 ca pour 538 365 €, dans la ZAC des Savlons à Malzéville, à la Solorem – 4 ha 03 a 19 ca pour 907 345 €, dans la ZAC du tronc qui fume à Essey-lès-Nancy, à la Solorem – 3 ha 50 a 62 ca pour 478 865 €, dans la ZAC aéroportuaire de Metz-Nancy Lorraine – un ensemble foncier de 33 ha 31 a 06 ca pour 388 617 €,
- pour l'installation ou l'amélioration d'équipements et de services publics à Montigny-lès-Metz – 1 ha 37 a 46 ca pour 692 058 €, Augny – 12 ha 83 a 45 ca pour 1 197 872 €, Nancy – 1 ha 41 a 43 ca pour 2 375 000 € (aménagement de la place Loritz), 5 a 20 ca pour 859 000 € (rue du XX^{ème} Corps), Thionville – 1 ha 57 a 61 ca pour 1 091 959 €.



Saint Max, désenclavement de l'église Saint Médard



Pôle industriel d'Ennery, ZAC des Bégnennes

CESSIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2005		CUMUL AU 31.12.2005	
		Surface (ha)	Montant des actes	Surface (ha)	Montant des actes
01	P.I. ENNERY	5,94	59 438	492,44	3 329 119
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	106,75	4 064 310
03	P.I. TOUL	0,00	0	347,22	2 181 298
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	299,68	3 319 503
05	VILLE DE NANCY	1,95	3 296 900	16,93	21 919 309
06	AGGLOMERATION DE NANCY	75,14	2 648 068	474,01	32 840 538
07	VILLE DE METZ	1,93	163 559	297,44	28 796 494
08	AGGLOMERATION DE METZ	15,31	2 314 095	279,21	19 436 504
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	2,70	1 811 969	228,44	14 609 939
10	VALLEE DE L'ORNE	11,31	834 384	85,70	4 732 460
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,00	0	132,73	3 785 869
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	1,68	38 704	58,82	2 359 307
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,00	0	127,99	6 352 924
14	SECTEUR DE JARNY	2,72	300 628	158,03	1 807 408
15	SECTEUR DE POMPEY	0,22	396 400	159,79	10 423 975
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	28,41	2 785 720
17	SECTEUR DE TOUL	0,20	50 000	79,22	2 347 978
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,00	0	79,70	2 331 515
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,06	3 148	47,34	2 165 294
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	27,48	710 019
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	33,31	388 617	33,31	388 617
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	5,86	264 428
87	GRANDS ENSEMBLES	0,00	0	0,00	0
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,00	0	2,98	7 582 533
89	PATRIMOINE S.N.C.F./R.F.F.	0,00	0	118,41	2 322 598
90	COMMUNES RURALES	0,55	251 421	321,48	9 726 658
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	8,05	2 385 850	59,48	20 099 001
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	2,69	194 605	14,33	14 655 693
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	7,04	6 197 491
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	251,81	1 007 783
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	142,86	4 710 386
96	LOGEMENT SOCIAL	0,06	89 539	0,34	868 639
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	1,83	2 029 658
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	10,63	141 268
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	5,63	391 763
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	0,00	0	88,21	1 752 114
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,25	386 752	0,80	619 893
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,00	0	28,58	996 201
112	SECTEUR DE FREYMING-MERLEBACH	0,00	0	2,13	642 552
118	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0,48	243 796
121	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	27,90	797 323
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
TOTAL		164,08	15 614 076	4 651,45	245 737 878

Montant en euros.

1-3 - GESTION PATRIMONIALE

1-3-1 - Etat du patrimoine

On constate que le patrimoine détenu par l'EPF Lorraine, au titre de ses actions sur fonds propres, **continue à diminuer très sensiblement, s'établissant** ainsi, fin 2005, à **2 032,68 ha**. Les ventes de l'année ayant dépassé les acquisitions en superficie, le stock foncier a baissé de 20,72 ha en 2005.

Au total cependant, toutes opérations de portage confondues (interventions en prestations), l'EPF est propriétaire d'un patrimoine représentant plus du double du chiffre précité.

1-3-2 - Résultats de la gestion patrimoniale

L'Etablissement Public conduit une politique de gestion et de valorisation des biens acquis d'une grande diversité de nature, en concertation avec les collectivités qui peuvent demander à en disposer immédiatement dans le cadre de leurs projets. Les opérations de gestion prennent en compte les responsabilités de propriétaire (impôts, assurances...) et peuvent porter sur des travaux de mise en sécurité, démolition de biens vétustes, mesures conservatoires.

· C'est ainsi que **les terrains à vocation agricole** font l'objet de conventions d'occupation précaire avec des agriculteurs, en concertation avec les organismes professionnels, ce qui a permis en 2005, **la location de 656,22 ha au profit de 73 exploitants**. Les redevances encaissées qui s'établissent à 34 899 €, détaillées dans le tableau ci-après, sont en progression par rapport à 2004, notamment sur les secteurs d'Ennery, Metz, Thionville et du Pays-Haut meurthe-et-mosellan.

· **Le patrimoine autre que rural** est composé essentiellement **d'immeubles bâtis** (habitation, locaux commerciaux) et d'autres biens (étangs, jardins, espaces boisés...). Les recettes provenant de la location de ces biens qui s'élèvent à 165 822 €, sont en hausse également (12% environ).

S'agissant des propriétés urbaines, **soit 27 immeubles loués**, généralement aux occupants en place, au nombre de 48, sur les communes de Nancy, Metz, Epinal, Malzéville, Jarville-la-Malgrange, Villers-lès-Nancy, Champigneulle, Montigny-lès-Metz, Thionville, Woippy, Neuves-Maisons, Blainville-sur-l'Eau, les sommes encaissées atteignent un montant de 110 969 €.

Dans le Val de Moselle, à Maizières-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy, **quelques étangs** résultant de l'exploitation de gravières, sont attribués à des associations sportives, de pêche ou comités d'établissement pour 18 872 €. **Des parcelles à usage de jardins, des terrains boisés** sont mis à disposition de particuliers et d'associations pour 3 276 €, dans l'agglomération nancéenne, à Metz, Ennery, Marange-Silvange, Bayonville-sur-Mad.

D'autres recettes d'exploitation ont été perçues, d'un montant de 29 826 €, pour **des locations d'emplacements publicitaires** à 9 sociétés sur Metz, Saint-Julien-lès-Metz, Woippy, Thionville, Maizières-lès-Metz, Norroy-le-Veneur, Fèves, Nancy, Essey-lès-Nancy, Malzéville, Tomblaine, Velaine-en-Haye, soit 2 836 €, pour **des droits de chasse** à Metz, Maizières-lès-Metz, Fameck, Semécourt, Thionville et une indemnité de 43 € pour une servitude de passage (Gaz de France) sur des terrains de l'organisme à Essey-lès-Nancy.

· D'autres ressources, pour un montant global de 21 178 €, également en augmentation par rapport à 2004, proviennent des sommes récupérées pour la partie d'impôts locaux et de charges dus par les occupants d'immeubles et les attributaires de terrains.

PRODUITS DE GESTION PATRIMONIALE

N° OP.	INTITULE	LOCATIONS DIVERSES		AUTRES PRODUITS	
		Patrimoine agricole	Patrimoine non agricole	Récupération charges	Récupération impôts
01	P.I. ENNERY	6 453	1 568	0	2 032
02	C.R. SEMECOURT	7 025	2 436	0	1 478
03	P.I. TOUL	8 539	0	0	481
04	C.R. GONDREVILLE	332	0	0	18
05	VILLE DE NANCY	0	12 610	0	0
06	AGGLOMERATION DE NANCY	778	5 773	1 402	99
07	VILLE DE METZ	1 423	41 755	2 914	106
08	AGGLOMERATION DE METZ	1 897	6 784	0	458
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	445	13 701	209	0
10	VALLEE DE L'ORNE	11	0	0	0
11	VALLE DE LA FENSCH	0	439	0	0
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0	16 460	0	0
14	SECTEUR DE JARNY	145	0	0	11
15	SECTEUR DE POMPEY	0	8 198	947	0
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	736	0	0	84
17	SECTEUR DE TOUL	2 481	80	0	111
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	932	0	0	105
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	721	0	0	0
88	ENSEIGNEMENT-FORMATION	0	4 721	482	0
90	COMMUNES RURALES	557	0	0	0
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	1 002	11 716	2 744	56
92	OPERATIONS CENTRE VILLE	0	5 693	797	0
94	ENSEMBLES BOISES	0	1 220	0	0
96	LOGEMENT SOCIAL	0	7 376	177	0
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	1 422	25 292	6 467	0
TOTAL		34 899	165 822	16 139	5 039

Montant en euros.

CHAPITRE II



Mondelange, Ilôt Berthier

2 - ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES

Les actions en prestations, commentées ci-après, regroupent les opérations menées, dans un cadre conventionnel adapté, pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire lorrain. Les financements nécessaires à ces actions proviennent des fonds des partenaires, d'une part et des participations de l'EPF Lorraine sur ses fonds propres, d'autre part.

2-1 - OPERATIONS FONCIERES

2-1-1 - Aménagement de la Meurthe

Un **nouvel avenant prolonge la mission de l'EPF jusqu'au 31 décembre 2006** qui doit s'achever par la publication de l'acte constatant la rétrocession à Voies Navigables de France des terrains affectés par l'opération d'aménagement des berges de la Meurthe entre Frouard et Dombasle-sur-Meurthe. La clôture de cette action est liée à la procédure complexe et délicate, toujours en cours, de répartition de l'ensemble des terrains, pour partie aux communes riveraines ou à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, pour le solde à VNF.

Des frais habituels de gestion ont été réglés dans l'année pour 26 926 €. Une recette de gestion a par ailleurs été perçue pour 1 289 € ainsi qu'un euro symbolique pour la cession d'une emprise de 23 a 31 ca à Batigère sur la commune de Saint-Max.

2-1-2 - Réserve foncière du bassin nord lorrain

Les services de l'EPF ont poursuivi pour le compte du syndicat mixte des zones industrielles, maître d'ouvrage, l'étude complémentaire de faisabilité d'une zone régionale d'activités sur le **site meurthe-et-mosellan de Villers-la-Montagne** comme secteur alternatif éventuel au projet initial de Beuvillers-Serrouville. Cette étude foncière et technique sera finalisée en 2006. Une dépense de 823 € a été comptabilisée en cours d'année.

2-1-3 - Relogement de sinistrés – Fonds d'aide

L'EPF Lorraine intervient au titre du fonds d'aide au relogement des sinistrés pour une première opération mise en œuvre **sur la commune de Fontoy**.

Sur le volet foncier, **un lotissement d'habitation** a été réalisé par la collectivité **au lieu-dit «le Pogin»**. L'acquisition d'une quinzaine de parcelles viabilisées mises à disposition prioritairement des habitants de la rue de Longwy dont le déplacement s'impose suite à un risque d'effondrement brutal de terrains dans ce secteur, a été assurée par l'EPF. Six familles sinistrées intéressées par ce type de relogement ont bénéficié, par le biais du fonds d'aide créé à cet effet, d'une diminution des coûts d'appropriation des terrains, compte tenu d'une contribution financière apportée par le Département de la Moselle.

S'agissant du lotissement, des études complémentaires ont par ailleurs été conduites, à la demande de l'Etat, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, afin de mettre en regard plusieurs schémas d'intégration.

L'EPF est également sollicité par l'Etat et la **Commune de Moutiers**, confrontée au problème d'assurer le relogement de 90 familles expropriées dans le quartier de Moutiers-Haut, pour une seconde opération programmée sur le **secteur du «bois des trente jours»**. A ce titre, il poursuit une démarche d'étude, avec l'assistance des services de la DDE, portant sur la configuration générale, l'intégration urbaine et paysagère, d'un nouveau quartier à vocation d'habitat destiné à accueillir les sinistrés de la rue de Gorcy.

Plus récemment, l'EPF a été autorisé à assurer la maîtrise d'ouvrage de cette opération d'aménagement dans le cadre d'une procédure de lotissement.

Les dépenses comptabilisées dans l'année sont présentées ci-dessous.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU 31.12.2005
	ETUDES	FONCIER	DIVERS	TOTAL	
FONTOY «Pogin»	27 457	817 000	40 124	884 581	906 216
MOUTIERS «Bois des trente jours»	4 722	0	61	4 783	4 783
TOTAL	32 179	817 000	40 185	889 364	910 999

Montant en euros.

2-1-4 – Renouvellement et recyclage urbain – Fonds de minoration foncière

Au titre d'une convention-cadre intervenue le 28 janvier 2004, l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine, ont mis en place un fonds régional de minoration foncière destiné à **accroître la production de logement social dans un contexte de mixité urbaine**. L'EPF est l'opérateur foncier de cette politique, acquéreur des terrains considérés sur ses fonds propres et également contributeur, à part égale, avec l'Etat et la Région.

Une enveloppe de 3 M€ correspondant au coût de la surcharge foncière est affectée à cette action pour la période couvrant la fin du contrat de plan Etat/Région. Les participations financières d'autres collectivités ou groupements ayant la compétence logement, à l'instar de la Communauté Urbaine du Grand Nancy qui a signé une convention d'association le 10 août 2004, s'ajoutent à ces crédits publics.

Un premier dossier d'application de ce dispositif a été mis en oeuvre en 2004. **Neuf dossiers répondant aux critères d'éligibilité du fonds de minoration foncière ont été validés en 2005**, sur les communes de :

- Sainte-Marie-aux-Chênes avec Moselis, pour la réalisation de 8 pavillons sociaux,
- Malzéville avec l'OPAC de Meurthe-et-Moselle et la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour la réalisation de 15 logements collectifs sociaux,
- Bouxières-aux-Dames avec la Société Est Habitat Construction pour la réalisation de 22 logements sociaux,
- Blainville-sur-l'Eau avec Meurthe-et-Moselle Habitat pour la réalisation de 11 logements sociaux,
- Chavigny avec la Société BATIGERE pour la création de 16 logements sociaux,
- Saulxures-lès-Nancy avec la Société Lorraine d'Habitat et la Communauté Urbaine du Grand Nancy, pour la création de 25 logements sociaux,
- Vitry-sur-Orne avec la Société Logi Est pour la création de 33 logements sociaux,
- Mondelange avec la Société Logi Est pour la réalisation de 21 logements collectifs sociaux et 3 pavillons locatifs,
- Bouxières-aux-Dames avec la Société BATIGERE pour un programme de 11 logements locatifs sociaux,

L'ensemble des opérations 2005 qui représente un coût foncier de 1 761 578 € devrait bénéficier de subventions pour un montant global de 1 060 427 €.

D'autres dossiers sont en cours d'instruction à Villers-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy, Ludres, Nancy, Rombas, Neuves-Maisons notamment.

2-2 - OPERATIONS DE RECONVERSION

Cette rubrique des opérations de reconversion conduites en accompagnement des politiques issues du 4^{ème} Contrat de Plan Etat/Région, est la plus importante, en masse financière, des actions en prestations.

2-2-1 - Traitement des espaces dégradés (4ème CPER hors périmètre après-mines et programme Vosges)

Le programme de traitement des espaces dégradés relevant du 4^{ème} CPER se poursuit en région Lorraine. Les effets de cette politique sont visibles dans leur impact économique, environnemental et urbain.

Un avenant de régularisation à la convention d'application du 30 novembre 2000 associant l'Etat, la Région Lorraine et l'EPF en date du 17 janvier 2005 prend en compte les conséquences, principalement d'ordre juridique et financier, liées à l'élargissement de l'aire de pleine compétence de l'EPF.

Les moyens mis en place depuis 2000 par les partenaires publics nationaux et l'Europe sont présentés dans le tableau ci-dessous.

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	FEDER	TOTAL
2000	430 286	430 286	190 728	665 276	1 716 576
2001	2 631 721	2 631 721	1 190 404	1 569 544	8 023 391
2002	5 308 931	5 308 931	2 368 510	2 750 336	15 736 707
2003	4 115 617	4 115 617	2 892 055	4 096 014	15 219 303
2004	2 815 677	2 815 677	1 978 584	0	7 609 938
2005	967 313	967 313	679 734	0	2 614 361
TOTAL	16 269 545	16 269 545	9 300 015	9 081 170	50 920 275

Montant des AP notifiées en euros.

Les opérations validées par le Comité Régional d'Aménagement du Territoire en 2005, au titre de ce programme, **ont mobilisé 4 786 606 €** de dépenses détaillées ci-après.

Les principales actions réalisées visent **des travaux**, à savoir pour l'essentiel :

- requalification de l'ancienne menuiserie Mougenot à Epinal, du site Alstom à Nancy, pré-aménagement sur la friche Maximo à Verdun, démolition de l'îlot faubourg d'Ambrail à Epinal, de l'ancienne fonderie à Vaucouleurs, du site Julien à Pompey, désamiantage et démolition du site de Poncées-Vogt à Saint-Etienne-lès-Remiremont, de l'usine Boussac à Thaon-lès-Vosges, traitement paysager du site Materne à Liverdun, démolition et sécurisation de l'ancienne cartonnerie à Moyen, des anciens établissements Enel à Bainville-aux-Miroirs, valorisation du site verrier à Meisenthal.

Des études techniques préalables ont été conduites sur différents sites dont :

- les anciennes cartonnerie à Moyen, filature à Laveline-devant-Bruyères, usines Tenthorey à Eloyes, Géroville à Moyennoutier, Smurfit Lembacel à Novéant-sur-Moselle, les ensembles BTT Béjot à Thaon-lès-Vosges, Métropole Baby à Bruyères, l'ancienne Tréfilerie des Vosges à Bains-les-Bains, les tissages Boussac à Nomexy, les papeteries Jeand'heurs à Lisle-en-Rigault dans le sud meusien, les anciennes filatures à Chaligny et Neuves-Maisons devenues un centre d'activités diverses, trois sites de l'industrie du bois à Sommedieue.

De nouvelles friches ont par ailleurs été maîtrisées :

- dans le département des Vosges : usine de Géroville et Peadouce à Moyennoutier suite à la liquidation judiciaire de la société Abramante – 69 a 28 ca pour 25 148 € et 4 ha 03 a 61 ca pour 276 000 €, scierie de la Trouche à Raon-l'Etape – 10 ha 62 a 21 ca pour 26 196 €, filature de Béchamp à Remiremont – 3 ha 39 a 91 ca pour 519 822 €,

- et en Moselle, une partie des anciennes forges et boulonneries à Ars-sur-Moselle qui doit permettre l'implantation de la gendarmerie – 1 ha 29 a 10 ca pour 100 715 €.

En revanche, plusieurs ensembles fonciers ont été vendus :

- le site Materne à la commune de Liverdun : 3 ha 65 a 37 ca pour 117 296 €,
- le site Boussac à la Commune de Thaon-lès-Vosges : 7 ha 08 a 75 ca pour 810 085 €,
- le site Dim à la Communauté de Communes du pays de Senones : 34 a 05 ca pour 24 942 €,
- le site BTT Béjot à la Commune de Thaon-lès-Vosges : 45 a 02 ca pour 108 371 €,
- le site Enel à la Commune de Bainville-aux-Miroirs : 40 a 81 ca pour 40 772 €.



Thaon les Vosges, site BTT

Récapitulatif des dépenses

OPERATIONS	ANNEE 2005					CUMUL AU
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	31.12.2005
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Filature)	0	0	0	0	0	1 250
POMPEY (Passerelle)	0	0	1 564	75	1 639	55 877
METZ (Etangs St REMY)	0	0	0	0	0	214 562
CHATEL-SAINT-GERMAIN	0	0	0	0	0	7 427
BELLEVILLE (ZI Cabirol)	0	0	0	0	0	20 935
NEUVES-MAISONS (Site sidérurgique)	0	0	0	0	0	83 348
NANCY (Alstom)	0	0	596 116	28 400	624 516	3 642 895
NANCY (Solvay)	6 627	0	0	317	6 945	9 336
NANCY (Austrasie)	0	0	19 275	510	19 785	19 785
LIVERDUN (Materne)	0	0	573 208	27 422	600 631	768 814
MOYEN (Ancienne cartonnerie)	16 505	0	26 261	1 857	44 623	357 654
BAINVILLE-AUX-MIROIRS (Ets Enel)	0	978	30 940	1 232	33 150	116 343
LUNEVILLE (Fischer)	0	0	16 982	695	17 678	61 145
POMPEY (Site Jullien)	0	0	150 954	7 214	158 168	303 805
PONT-A-MOUSSON (Site de la Sute)	0	0	1 477	71	1 548	136 483
NOVEANT-SUR-MOSELLE (Lembacel)	24 669	0	0	1 180	25 849	25 849
BADONVILLER (Faiencerie)	6 775	0	0	324	7 100	7 100
ARS-SUR-MOSELLE (Forges et boulonneries)	0	100 715	0	0	100 715	100 715
LISLE-EN-RIGAULT (Jeand'heurs)	29 219	0	0	1 398	30 617	30 617
STENAY (Fonderie)	617	0	0	30	646	646
STENAY (Site EMC2)	0	0	383	18	401	401 017
EPINAL (Cie Pétrolière de l'Est)	0	0	-696	-33	-730	47 752
EPINAL (Faubourg Ambrail)	0	0	171 912	8 224	180 137	183 894
EPINAL (Scierie Mougenot)	0	0	37 472	1 793	39 265	80 326
EPINAL (Parc à fourrage)	0	0	154	7	162	345 905
EPINAL (Viviani)	0	0	1 340	64	1 404	1 404
NOMEXY (Cernay Perrin)	0	0	19 993	956	20 949	786 363
NOMEXY (Tissage Boussac)	5 169	0	0	0	5 169	5 169
FRAIZE (Houot)	0	0	48 013	2 297	50 310	2 121 839
THAON-LES-VOSGES (Boussac)	2 870	0	431 133	20 763	454 766	1 266 461
THAON-LES-VOSGES (Béjot)	12 379	0	0	592	12 971	126 526
FREMIFONTAINE (Moulin)	0	0	0	0	0	16 713
LAVELINE-DEVANT-BRUYERES (Filature)	13 467	0	0	644	14 111	45 727
LAVELINE-DEVANT-BRUYERES (Scierie)	0	0	0	0	0	15 512
SAULCY-SUR-MEURTHE (Hortifibre)	0	0	3 827	183	4 010	18 571
PLAINFAING (Habeaurupt)	0	0	0	0	0	23 388
ST-ETIENNE-LES-REMIREMONT (Poncées)	0	0	202 546	8 822	211 368	788 216

MOYENMOUTIER (Peaudouce)	4 284	276 000	0	205	280 489	327 146
MOYENMOUTIER (Géroville)	13 545	24 000	0	1 796	39 341	40 421
Etude générale (potentialités des sites)	0	0	0	0	0	54 289
Inventaire historique régional	0	0	0	0	0	185 167
ELOYES (Tenthory)	57 408	0	0	2 746	60 154	60 950
BAINS-LES-BAINS (TDV)	10 764	0	0	240	11 004	12 230
BRUYERES (Métropole Baby)	11 362	0	0	544	11 906	14 073
CORNIMONT (Site JLV)	7 211	0	0	259	7 470	8 199
CHALIGNY (Centre d'activités)	23 920	0	0	1 144	25 064	25 381
RAON-L'ETAPE (Fermoba)	0	0	0	0	0	1 217
RAON-L'ETAPE (La Trouche)	0	25 000	514	1 221	26 735	26 735
REMIREMONT (Béchamp)	0	496 089	0	23 733	519 822	519 822
GRANGES-SUR-VOLOGNE (Ance! Seitz)	0	1 512	0	46	1 558	1 558
ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	0	0	0	0	0	14 790
MEISENTHAL (Bâtiment annexe)	0	0	0	0	0	35 873
MEISENTHAL (Site verrier)	0	0	459 113	21 964	481 077	2 617 431
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Rue des verriers)	0	0	0	0	0	6 628
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Place Lasalle)	0	0	0	0	0	41 546
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Centre bourg)	0	0	0	0	0	11 046
NIDERVILLER (Faïencerie)	0	0	0	0	0	154 319
EUVILLE (Carrières)	0	0	0	0	0	24 342
MONTIERS-SUR-SAULX (Ecurey)	0	0	0	0	0	44 250
VERDUN (Maximo)	0	0	571 646	24 339	595 985	720 498
VERDUN (Abattoirs)	0	0	0	0	0	43 812
ETAIN (Silo EMC2)	0	0	0	0	0	19 744
DIEUE-SUR-MEUSE (EMC2)	0	0	0	0	0	10 897
SOMMEDIÈUE (3 sites)	9 419	0	0	451	9 869	34 677
VAUCOULEURS (Fonderie)	0	0	46 029	2 202	48 231	67 248
Frais divers	0	0	0	0	0	165 787
TOTAL	256 209	924 295	3 410 156	195 946	4 786 606	17 529 444

Montant en euros

2-2-2 - Traitement des espaces dégradés (Programme après-mines)

Le programme après-mines couvre des actions de même nature que celles citées précédemment qui s'ajoutent au 4^{ème} CPER, dans les bassins miniers nord-lorrains, sur le territoire de la Directive Territoriale d'Aménagement. Les financements mobilisés pour conduire ces actions se répartissent de la façon suivante.

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	FEDER	TOTAL
2001	1 425 414	1 425 414	263 704	0	3 114 532
2002	2 146 138	2 146 138	1 324 629	0	5 616 905
2003	7 114 785	7 114 785	4 999 578	3 747 186	22 976 334
2004	2 908 880	2 908 880	2 044 078	639183	8 501 021
2005	1 566 236	1 566 236	1 100 598	0	4 233 070
TOTAL	15 161 453	15 161 453	9 732 587	4 386 369	44 441 862

Montant en euros.

L'année 2005 a été marquée par la poursuite des interventions sur de nombreux sites, pour **un coût global de 8 232 824 €**, récapitulé ci-après. On peut citer à ce titre :

- **des études diagnostiques** sur des délaissés industriels dans le secteur de l'ancienne gare à Saulnes, l'ancienne laiterie à Cons-la-Grandville, les bassins du site Saint-Charles à Petite-Rosselle, étude d'urbanisme sur le secteur sud à Rombas, études d'aménagement sur la mine de Bure à Tressange, de requalification de la carrière Simon à Schoeneck, techniques et de vocation sur le carreau de l'ancienne mine de Murville à Montbonvillers, l'ancien site des établissements Champion à Yutz,
- **des travaux** de requalification de la galerie souterraine de la Ramévaux à Homécourt, des sites de l'ancienne usine de l'agglomération avec la création d'un jardin des traces à Uckange, de la platinerie à Hayange, des carrières de la vallée du Merle, de la carrière centrale à Forbach, de traitement paysager sur les puits Simon I et II et sites annexes à Forbach, les délaissés de la Plaine de Clouange qui accompagnent le projet de ZAC d'activités conduit par la Communauté de Communes, de réhabilitation du pont des Vannes à Rosselange franchissant l'Orne, d'aménagement le long des berges de l'Orne qui s'étendent de Moineville à Rombas (protection des berges, frayère et roselière, construction de six passerelles et un gué), de consolidation d'un des murs de soutènement encerclant les anciens abattoirs à Jarny, de démolition sur le puits Mariénau à Forbach, des derniers bâtiments du site de la brasserie à Yutz qui ont permis à la Commune de poursuivre la mise en œuvre de la ZAC d'habitat en centre ville, des anciens bureaux de la mine à Moyeuvre-Grande et de remaniement du site, de désenclavement routier du secteur de Forbach nord, de terrassement des terrains dits du stock à minerai et du casse-fonte à Moyeuvre-Grande,
- **l'acquisition des sites** de l'orangerie à Hayange, propriété de Bail Industrie – 3 ha 42 a 75 ca pour 191 080 €, de la Slag situé à cheval sur les communes d'Amnéville et de Rombas – 4 ha 10 a 72 ca pour 276 837 €, du puits II à L'Hôpital – 2 ha 36 a 32 ca pour 89 486 €,
- **la cession de quelques emprises :**
 - sur le site Senelle à Herserange/Longwy – 94 a 93 ca pour 180 000 € à une société,

- sur le crassier d'Homécourt – 10 ha 48 a 35 ca pour 230 306 € à la Communauté de Communes du pays de l'Orne,
- le site Wendel à Petite-Rosselle – 72 ha 97 a 14 ca pour 470 000 € à la Communauté d'Agglomération de Forbach Portes de France et au syndicat mixte pour la création du musée de la mine,
- sur le site de la mine du Paradis à Moineville – 3 ha 02 a 49 ca pour 6 957 € à une société,
- sur le site sidérurgique de Villerupt – 33 a 54 ca pour 91 470 € à une société.

Récapitulatif des dépenses

OPERATIONS	ANNEE 2005					CUMUL AU
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	31.12.2005
STE MARIE-AUX-CHENES (Ida)	0	0	0	0	0	128 327
HAGONDANGE (Rue Wilson)	0	0	59 608	2 852	62 459	127 340
MOYEUUVRE-GRANDE (Mine Orne)	0	0	7 727	152	7 879	98 928
MOYEUUVRE-GRANDE (Stock à minerai)	0	0	293 919	12 862	306 781	959 090
MOYEUUVRE-GRANDE (Bureaux)	0	0	117 705	4 090	121 795	255 760
OTTANGE (Pont sur la Kayle)	0	0	375	18	393	214 372
OTTANGE (Ancienne fonderie)	0	0	886	42	929	929
UCKANGE (Haut Fourneau)	0	0	0	0	0	54 432
UCKANGE (Agglomération)	0	0	105 634	5 046	110 680	235 147
THIL (Aubrives II)	0	0	0	0	0	42 420
JOEUF (Anciens abattoirs)	0	0	22 070	1 056	23 126	861 631
JARNY (Anciens abattoirs)	0	0	159 891	7 649	167 540	315 401
JARNY (Mine de Droitaumont)	0	0	0	0	0	14 655
VALLEROY (Carreau de la mine)	0	0	28 677	1 372	30 049	90 144
HATRIZE (Minoterie)	0	706	191	43	940	122 773
HEMÉCOURT (Ramévaux Aval)	0	0	728 870	32 158	761 028	832 358
HEMÉCOURT-JOEUF (Crombillon)	0	0	1 706	42	1 747	48 100
MICHEVILLE	0	0	0	0	0	97 384
GORCY (Secteur Courtille)	1 465	0	11 833	351	13 649	40 184
GORCY (Tréfilerie)	5 931	0	0	161	6 092	6 092
SAULNES (Berge de la côte rouge)	0	0	13 065	625	13 690	486 712
SAULNES (Ancienne gare)	24 838	0	0	759	25 597	25 597
RUSSANGE (Pont d'accès)	0	0	0	0	0	156 461
CONS-LA-GRANDVILLE (Laiterie du Moulin)	13 678	0	0	654	14 333	37 325
AUDUN-LE-TICHE (ZAC de l'Alzette)	0	0	0	0	0	130 692
FREYMING-MERLEBACH (Puits Vouters)	0	0	2 282	109	2 391	400 288
FREYMING-MERLEBACH (Carreau Reumaux)	0	0	0	0	0	31 435
FREYMING-MERLEBACH (Garages HBL)	0	0	0	0	0	8 812
FREYMING-MERLEBACH (Circulation)	0	0	0	0	0	19 437
FORBACH (Simon I, II et annexes)	0	0	859 644	38 640	898 285	2 012 814
FORBACH (Simon III)	0	1 596	1 134	131	2 861	139 439

FORBACH (Marienau)	0	0	522 712	21 889	544 601	1 040 376
FORBACH (Bassins du Bamag)	0	0	15 668	750	16 417	56 506
FORBACH (Carrière centrale)	0	6 866	111 825	5 671	124 361	400 689
FORBACH NORD (Désenclavement)	0	0	218 971	7 137	226 108	232 392
VALLEE DE LA ROSSELLE (Berges)	0	0	42 665	2 041	44 707	1 137 571
PETITE-ROSSELLE (Atelier central)	0	0	0	0	0	22 445
PETITE-ROSSELLE (St Charles)	0	0	0	0	0	20 325
PETITE-ROSSELLE (Bassins)	16 770	0	0	802	17 572	19 356
PETITE-ROSSELLE (Wendel)	0	0	0	0	0	52 392
TCFE BASSIN HOUILLER Ouest	0	0	0	0	0	76 664
FAULQUEMONT (Bassins)	0	0	21 310	1 019	22 329	959 338
FOLSCHVILLER (Batiment CCSTI)	0	0	0	0	0	76 968
MORSBACH (Guensbach)	0	0	1 178	56	1 234	32 050
BENING-LES-ST-AVOLD (Plateforme HBL)	0	0	1 177	56	1 233	49 814
ROMBAS (Passage de la Marne)	0	0	0	0	0	469 760
ROMBAS (Secteur sud)	42 984	0	0	2 056	45 040	46 438
ROSSELANGE (Pont des Vannes)	0	0	468 512	22 271	490 782	523 339
HAYANGE (Grands Bureaux, Château Wendel)	0	0	41 999	2 009	44 008	109 361
HAYANGE (Platinerie)	0	0	95 389	4 563	99 952	119 831
HAYANGE (Orangerie)	0	182 356	0	8 724	191 080	191 080
VALLEE DE L'ORNE (Berges)	0	0	2 523 217	110 593	2 633 810	3 249 408
HERSERANGE/LONGWY (Senelle - Faïencerie)	0	0	71 113	3 402	74 516	332 101
VALLEE DU MERLE (Carrières)	7 942	0	122 402	6 229	136 573	251 574
CARLING (Cokerie)	0	0	0	0	0	1 819
SARREGUEMINES (Sesa)	0	1 293	37 279	1 845	40 417	599 460
SARREGUEMINES (Minnerath)	0	0	0	0	0	10 289
MONT-SAINT-MARTIN (Barres World Land)	0	0	53 508	2 560	56 068	392 250
SAINT-AVOLD (VAC)	0	2 366	0	0	2 366	122 868
YUTZ (Site Champion)	23 233	0	0	30	23 263	23 889
YUTZ (Brasserie)	0	0	125 085	5 984	131 069	140 212
AMNEVILLE (Site Slag)	0	264 198	3 812	12 822	280 831	282 341
CHARENCEY-VEZIN (Fonderie)	0	0	16 953	811	17 764	50 584
L'HOPITAL (Puits II)	0	85 400	6 855	4 177	96 432	111 439
SCHOENECK (Crassier)	19 256	0	0	921	20 177	21 548
MONTBONVILLERS (Murville)	16 744	0	0	0	16 744	17 468
CLOUANGE (Plaine)	0	0	150 666	5 782	156 447	333 693
REHON (Renaturation de la Chiers)	0	0	62 936	3 011	65 946	76 355
TRESSANGE (Carreau de mine)	35 154	0	0	1 682	36 836	36 836
DIESEN (Plateforme)	1 811	0	0	87	1 897	1 897
Frais divers	0	0	0	0	0	28 825
TOTAL	209 806	544 780	7 130 446	347 792	8 232 824	19 716 030

Montant en euros.

2-2-3 - Traitement des espaces dégradés (Programme Vosges)

Pour des opérations de même nature que dans les deux précédentes rubriques relatives aux opérations de reconversion, **des actions renforcées de traitement des sites textiles qui ferment dans les Vosges**, ont été inscrites au titre du programme d'appui économique, signé en 2003, en faveur de ce département.

Aux financeurs habituels de cette politique que sont l'Etat, la Région, l'EPF et l'Europe, s'ajoute le Conseil Général des Vosges pour une contribution du même niveau que celles de la Région et de l'EPF. Les financements mobilisés à ce jour se répartissent de la façon suivante.

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	Conseil Général Vosges	TOTAL
2004	669 098	223 033	223 033	223 033	1 614 827*
2005	201 709	67 236	67 236	67 236	612 986**
TOTAL	870 807	290 269	290 269	290 269	2 227 813

Montant en euros.

dont financements européens attendus : * 276 630 € et ** 209 568 €.

Les dépenses de l'année 2005, détaillées dans le tableau ci-dessous, ont permis au terme des études préalables, d'engager la phase travaux en vue du traitement de quatre sites à Epinal, Remiremont, Thaon-lès-Vosges et Laveline-devant-Bruyères.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU 31.12.2005
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
EPINAL (STAHV)	0	728	35	763	2 085
REMIREMONT (Filature de Béchamp)	0	71 107	3 246	74 353	78 647
THAON-LES-VOSGES (Boussac)	0	474 280	22 476	496 756	503 578
LAVELINE-DEVANT-BRUYERES (Filature)	0	842	40	882	29 156
TOTAL	0	546 957	25 797	572 754	613 466

Montant en euros

2-2-4 - Désenclavement de friches (Programme après-mines)

Cette action de désenclavement de la vallée de l'Orne retenue au titre du programme après-mines concerne la **réalisation d'une voie reliant le site de la cokerie d'Homécourt à l'ancienne usine centrale**.

L'EPF est maître d'ouvrage du projet qui nécessite la construction de deux ouvrages d'art sur sol contraint. Le premier ouvrage sur la rue de la République est terminé. Les travaux relatifs à la confection du pont enjambant les voies ferrées sont en voie d'achèvement.

Une dépense de 2 188 729 € a été réglée à ce titre en cours d'année pour un montant global de 3 262 452 € au titre de l'opération.

2-2-5 – Contrat territorial de Longwy

Cette action spécifique, **le contrat territorial de l'agglomération de Longwy**, conclu entre l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy, pour un montant prévisionnel de 90 389 000 €, sur les années 2003-2006, a marqué la volonté de l'ensemble des partenaires d'engager une **nouvelle phase de réalisation du Pôle Européen de Développement**. C'est à ce titre que la Communauté de communes a demandé l'intervention de l'EPF Lorraine pour conduire des opérations de traitement de sites urbains dégradés.

Pour l'année 2005, **des études diagnostiques et de faisabilité** ont été engagées sur quatre sites (cf. tableau ci-après) :

- **Gorcy** – Zone des Abanis, pour la réalisation d'un lotissement communal,
- **Longwy** – Friche Didier, dans le secteur dit de la briqueterie, au centre urbain, pour la requalification du site laissé à l'abandon depuis de nombreuses années,
- **Mont-Saint-Martin** – Secteur de la Bannie, anciennement occupé par l'hypermarché Auchan qui s'est déplacé dans la ZAC du PIA, pour un projet urbain et paysager cohérent sur ce quartier (création de logements, extension de l'hôpital...),
- **Rehon** – Rue Jeanne d'Arc, en vue de la démolition d'un bâtiment industriel abandonné et de la réhabilitation du terrain libéré.

Une deuxième tranche d'aménagement (travaux d'accès) de la plate-forme «entre deux voies», située à proximité de la frontière belgo-luxembourgeoise, qui doit accueillir des activités logistiques est notamment programmée en 2006.

OPERATIONS	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL ANNEE 2005
GORCY (Zone des Abanis)	21 513	0	857	22 370
LONGWY (Friche Didier)	39 170	0	56	39 226
MONT-SAINT-MARTIN (Secteur de la Bannie)	12 176	0	62	12 238
REHON (Rue Jeanne d'Arc)	15 142	0	725	15 867
TOTAL	88 001	0	1 700	89 701

Montant en euros.

2-2-6 - Traitement des espaces dégradés (Fonds d'intervention)

Le fonds d'intervention est alimenté par l'ensemble des recettes (gestion, cessions et diverses) générées par la politique de traitement des espaces dégradés (cf. tableau ci-dessous).

Ce compte est destiné à la couverture **des frais de gestion courants** et d'entretien des sites non revendus au titre de cette action, à la prise en compte **d'interventions spécifiques** sur ce patrimoine et **d'études diagnostiques d'urgence** ainsi qu'aux dernières dépenses relevant d'opérations du 3^{ème} CPER (contrat métropolitain des agglomérations nancéienne et messine, opérations sur Thil, Freyming-Merlebach, Moutiers, Moyeuve-Grande, Pompey, Saint-Dié, Senones, Charmes, Auboué, Saulnes, Russange, Ars-sur-Moselle).

En outre, il a été décidé, au terme des six premières années d'exécution du Contrat de Plan Etat/Région et en vue de la préparation d'une prochaine contractualisation, d'engager **un bilan d'évaluation de la politique régionale de traitement des espaces dégradés du 4^{ème} CPER** et de prendre en charge cette étude au titre du fonds d'intervention. Un comité de pilotage associe le SGAR, la Région Lorraine, la DRIRE, la DRE, la DIREN et l'EPF Lorraine qui assure la maîtrise d'ouvrage de cette démarche.

RECETTES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
Gestion	169 246	3 483 278
Cessions	2 070 816	23 629 377
Divers	960 958	13 280 962
TOTAL	3 201 020	40 393 617

DEPENSES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
Impôts	273 472	2 822 048
Entretien/Maintenance	153 461	3 561 277
Dépenses diverses	409 220	1 911 489
Opérations spécifiques	445 103	1 914 255
Achèvement opérations 3 ^{ème} CPER	566 295	3 643 710
Sous-total	1 847 551	13 852 779
Participations actions friches, cités/fonctionnement GELFI	0	7 005 032
TOTAL	1 847 551	20 857 811

SOLDE DISPONIBLE	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
TOTAL	1 353 469	19 535 806

Montant en euros.

2-2-7 - Conversion des sites militaires

Le programme de conversion des sites militaires relevant du quatrième CPER, financé par des crédits d'Etat, de la Région et de l'EPF Lorraine à hauteur de 9 213 001 € aujourd'hui, s'est poursuivi en 2005. Un avenant à la convention d'application du 30 novembre 2000 a été signé le 17 janvier 2005 pour préciser certaines modalités financières résultant du décret d'extension de l'aire de pleine compétence de l'EPF à l'ensemble de la région lorraine.

Des diagnostics techniques ont été réalisés sur la base aérienne 136 de Toul - Rosières-en-Haye pour permettre d'apprécier les possibilités de réutilisation de cet ensemble, dans le cadre de la reconversion de l'ensemble du site du mont Saint-Quentin dans l'agglomération messine (fort Diou, terrain de manœuvres de Plappeville, ancien champ de tir du Ban-Saint-Martin) ainsi qu'une étude pour la démolition d'une partie des anciens magasins de concentration à Epinal.

Par ailleurs, **des travaux de mise en sécurité, de démolition ou de mesures conservatoires** ont été entrepris sur le site du quartier Gérome à Sarrebourg, la zone technique de l'Alat sur les bords communaux de Tomblaine et Saulxures-lès-Nancy, le quartier Teyssier et Jouart à Bitche, le camp de la folie à Contrexéville.



Tomblaine, Saulxures-lès-Nancy, Zone technique de l'ALAT



Agglomération messine, le fort du Mont Saint Quentin

Les opérations de traitement du quartier Thouvenot-Bautzen à Ecrouves, des casernes Haxo-Charlet à Golbey, de l'arsenal, de la Magdeleine à Epinal, Battesti à Rustroff, sont achevées.

Le tableau ci-dessous retrace le bilan financier de l'ensemble des actions de traitement des sites militaires en Lorraine.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	31.12.2005
ECROUVES (SDIS)	0	140 529	4 153	144 682	714 418
ECROUVES (Thouvenot Bautzen)	0	375 116	29 358	404 474	827 681
CHAMBLEY (Base militaire)	0	0	0	0	73 152
GOLBEY (Casernes Haxo)	0	3 245	155	3 401	424 244
EPINAL (Arsenal de la Magdeleine)	0	33 573	1 422	34 995	287 378
EPINAL (Reffye)	0	3 656	160	3 815	21 872
EPINAL (Courcy)	0	0	0	0	155 762
EPINAL (Magasin de Concentration)	2 284	0	0	2 284	2 284
TOMBLAINE (Alat)	0	7 894	378	8 271	8 271
ROSIERES-EN-HAYE (BA 136)	1 272	0	61	1 333	1 333
Mont SAINT-QUENTIN	48 332	0	2 312	50 645	50 645
CONTRXEVILLE (Camp de la folie)	0	37 204	1 580	38 784	38 784
Agglomération de NANCY (Etude générale)	0	0	0	0	27 140
NANCY (Casernes Molitor)	0	0	0	0	928 985
RUSTROFF (Casernes Battesti)	0	134 104	6 416	140 520	197 530
SARREBOURG (Quartier Gérome)	0	45 346	445	45 791	45 791
BITCHE (Quartier Teyssier Jouart)	0	70 543	3 207	73 750	75 844
SCY-CHAZELLES	0	0	0	0	1 316
METZ (Arsenal III)	0	0	0	0	14 800
METZ (Casernement Mercy)	0	0	0	0	52 134
METZ (Ravitaillement des essences)	0	0	0	0	808
TOUL (Hôpital Gama)	0	0	0	0	21 708
TOUL (Casernes Dedon)	0	0	0	0	61 497
TOUL (Foncier)	0	0	0	0	54 699
MARVILLE (Aérodrome)	0	0	0	0	9 495
PHALSBOURG (Casernes Taillant)	0	0	0	0	1 614
PHALSBOURG (Ex-Gendarmerie)	0	0	0	0	32 549
VERDUN (Foncier)	0	0	0	0	42 300
VERDUN (Anselin)	0	0	0	0	165
VERDUN (Miribel Driant)	0	4 948	237	5 185	246 331
VERDUN (Nouvelle Manutention)	0	0	0	0	1 076
TOTAL	51 889	856 158	49 882	957 930	4 421 607

Montant en euros.

2-2-8 - Traitement des sites et sols pollués

L'action de traitement des sites et sols pollués est particulièrement intéressante pour débloquer sur des terrains pris en compte par l'EPF Lorraine au titre du traitement des espaces dégradés, des situations complexes qui ne peuvent être assurées par le responsable juridique de la pollution.

Les crédits mis en place au titre du 4^{ème} CPER, complétés par l'enveloppe du programme après-mines, se montent globalement à 1 505 754 € (cf. tableau ci-après).

Un avenant à la convention d'application signée avec l'Etat, la Région Lorraine et l'EPF Lorraine pour la mise en œuvre de ces opérations, découlant du décret d'extension de ce dernier, est intervenu le 17 janvier 2005. Un nouvel avenant modificatif est en cours de régularisation, la Région ayant décidé de renforcer son implication dans cette politique en l'abondant d'un montant de 2 M€. L'apport complémentaire de cette dernière modifie désormais le taux de répartition des financements, à savoir Région (50% maximum), EPF (40%), Etat (10% minimum) et vient conforter le développement de ces actions, d'un intérêt évident pour la collectivité publique.

S'ajoutent aux moyens mis en place par ces trois partenaires, les participations de collectivités locales dans la limite de 20 à 50% du coût des études et de 40 à 60% du coût des travaux, avec prise en charge à 100% pour certaines opérations spécifiques.

ANNEES	ETAT		REGION		EPF Lorraine		TOTAL	
	4 ^{ème} CPER	PAM	4 ^{ème} CPER	PAM	4 ^{ème} CPER	PAM	4 ^{ème} CPER	PAM
2002	107 404	134 045	4 715	5 885	18 861	23 540	130 980	163 470
2003	60 146	142 633	2 641	6 262	10 562	25 047	73 349	173 942
2004	322 211	360 876	14 146	15 843	56 583	63 374	392 940	440 093
2005	0	107 404	0	4 715	0	18 861	0	130 980
Total	489 761	744 958	21 502	32 705	86 006	130 822	597 269	908 485
TOTAL GENERAL	1 234 719		54 207		216 828		1 505 754	

Montant en euros.

Les dossiers traités en 2005 visent notamment l'engagement :

- **d'une étude environnementale** destinée à vérifier la faisabilité d'une base de loisirs sur le site SLR à **Basse-Ham**, constitué essentiellement par des résidus de la sidérurgie,
- **d'une étude simplifiée des risques** à usage sensible sur le **site de Senelle à Herserange-Longwy**,
- sur le **site du Crombillon à Joeuf-Homécourt**, d'une évaluation simplifiée des risques sur la

santé humaine afin de vérifier la faisabilité du projet d'implantation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage,

- **d'une étude détaillée des risques** de pollution sur le **site Cernay Perrin à Nomexy** dans la perspective du projet de réalisation d'une salle à vocation culturelle,
- **d'une étude d'évaluation des risques** de pollution sur le **site Peadouce à Moyenmoutier**.

De plus, l'année 2005 a vu le **démarrage des premiers programmes de travaux de dépollution dont :**

- l'enlèvement des matériaux contenant du mercure sur le site de **Thil – Aubrives**,
- le traitement des hydrocarbures, la neutralisation des cuves à fuel sur le site **SESA à Sarreguemines**, compte tenu de sa réaffectation probable en locaux scolaires,
- l'excavation et le traitement des terres souillées sur le **site Dim à Senones**,
- l'ancien site industriel de la **SUTE à Pont-à-Mousson** pour le rendre compatible avec un futur projet à usage sensible (solvants dans la nappe phréatique et poches d'hydrocarbures),
- la friche de **l'ancienne chaudronnerie lorraine** située dans le quartier Meurthe et canal à **Nancy** où la présence de métaux, principalement du plomb, a été décelée.

Les dépenses de l'année sont présentées par opération dans le tableau ci-dessous.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU 31.12.2005
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - 4^{ème} CPER	42 739	40 933	-605	83 066	269 924
MAIZIERES-LES-METZ (La Robinette)	0	0	-2 299	-2 299	52 412
NANCY (Alstom)	0	0	0	0	27 628
ALGRANGE (La Paix)	765	0	37	802	57 693
NOMEXY (Cernay Perrin)	25 596	0	33	25 629	25 629
SENONES (Dim)	0	17 994	0	17 994	17 994
NEUVES-MAISONS	0	0	0	0	35 300
MOYENMOUTIER (Peadouce)	850	0	41	891	891
NANCY (Chaudronnerie lorraine)	15 528	9 843	956	26 326	38 655
PONT-A-MOUSSON (SUTE)	0	13 096	627	13 723	13 723
2 - Programme après-mines	40 336	11 003	1 765	53 104	184 316
ROSSELANGE (Pneus)	0	0	0	0	47 622
OTTANGE (Fonderie)	0	0	0	0	18 181
UCKANGE (Agglomération)	0	0	0	0	27 533
HERSERANGE-LONGWY (Senelle)	32 337	0	1 547	33 884	34 870
SARREGUEMINES (SESA)	0	1 159	55	1 215	38 105
BASSE-HAM (Site SLR)	7 334	0	75	7 409	7 409
THIL (Aubrives II)	0	9 844	56	9 900	9 900
JOEUF-HOMECOURT (Crombillon)	665	0	32	697	697
TOTAL GENERAL	83 075	51 936	1 160	136 170	130 692

Montant en euros.

2-2-9 - Renouvellement et recyclage urbain

Cette politique d'aménagement urbain qui relève de crédits de l'Etat – Ministère de l'Equipement, de la Région et de l'EPF Lorraine, au titre du contrat de plan, bénéficie de fonds provenant des collectivités territoriales intéressées.

Les actions de l'année 2005 sont :

- **des études** portant sur le **secteur gare à Sarreguemines** et la prise en compte de **nouveaux sites localisés dans l'agglomération nancéenne** à Maxéville, Nancy et Tomblaine,
- **des programmes de travaux** en voie d'achèvement ou en cours, **sur Nancy** qui s'inscrivent dans le contrat d'agglomération du Grand Nancy : retraitement des anciens abattoirs, réaménagement de sites localisés dans le quartier Meurthe et canal, démolition des bâtiments industriels existants sur le secteur des Tanneries en vue de la construction de logements sociaux, sur le site Berger-Levrault, requalification de deux bâtiments de qualité architecturale et démolition de tous les autres dans le cadre d'une opération d'habitat comportant des logements sociaux.

Le tableau ci-dessous fait apparaître une dépense de 284 964 €, en 2005, au titre de ces actions.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU 31.12.2005
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
NANCY (Abattoirs 2 ^{ème} tranche)	0	37 766	1 807	39 573	41 720
NANCY (Tanneries)	0	163 933	6 017	169 950	179 091
NANCY (Berger Levrault)	0	8 129	389	8 518	8 518
NANCY (Nouveaux sites)	0	759	36	796	44 096
AGGLOMERATION DE NANCY	41 047	0	2 749	43 796	61 000
SARREGUEMINES (Gare)	21 313	0	1 020	22 332	24 048
TOTAL	62 359	210 587	12 018	284 964	358 474

Montant en euros.



Nancy, le site Berger-Levrault

2-2-10 - Requalification urbaine hors bassin sidérurgique et ferrifère nord lorrain

Le financement du programme de requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère sud lorrain assuré par l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine au titre du 4^{ème} CPER, est abondé par des contributions des collectivités territoriales concernées.

Les dépenses de l'année 2005, soit 530 294 €, concernent **deux opérations de travaux sur le bassin de Pompey** (cf. tableau ci-dessous).

Il s'agit d'une part, de l'achèvement de la seconde tranche de rénovation des espaces extérieurs du quartier des Mouettes à Champigneulle et d'autre part, de la création d'un nouveau carrefour sur la RN 57 à Pompey, au débouché de la voie de liaison Est-Ouest du parc d'activités.

OPERATIONS	ANNEE 2005				CUMUL AU 31.12.2005
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
NEUVES-MAISONS (Centre)	0	0	0	0	67 239
CHAMPIGNEULLES (Mouettes 2 ^{ème} tranche)	0	486 379	23 268	509 647	849 706
POMPEY (St Eucaire/Gare)	0	0	0	0	27 798
POMPEY (Carrefour RN 57)	0	19 818	830	20 647	20 647
TOTAL	0	506 197	24 098	530 294	965 391

Montant en euros.

2-3 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

2-3-1 - Parc International d'activités des trois frontières (1)

Les procédures de clôture de la ZAC du PIA des trois frontières seront mises en place au cours de l'année 2006, après apurement des dernières dépenses. Le solde financier, éventuellement disponible, sera affecté à des aménagements décidés par l'Etat et la Communauté de Communes de l'agglomération de Longwy sur le périmètre de compétence de cette dernière.

Conformément au protocole signé avec l'Etat le 21 décembre 2000, l'acte définitif de transfert de la totalité du patrimoine à la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy, est intervenu le 25 mars 2005.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice 2005 s'élèvent à 21 553 €, intégrant 11 380 € de participation publique (Grand Duché de Luxembourg), 10 173 € de produits de location et divers, pour un montant cumulé de 34 481 104 €.

Quant aux **dépenses de l'année qui s'établissent à 78 052 €** (cf. tableau ci-dessous), elles ont porté

sur :

- les procédures d'échange du territoire. Le décret du Ministre de l'Intérieur du 2 août 2005 a rectifié les limites communales entre Longlaville et Mont-Saint-Martin. L'acte d'échange patrimonial est en cours de rédaction,

- le solde de marchés de maîtrise d'œuvre (plates-formes du Petit Breuil et du Prieuré),

- l'achèvement de la mise en sécurité des murs de soutènement de l'ancienne chaudronnerie et d'aménagement de ses abords,

- les frais de gestion et d'entretien des espaces verts.

INTITULES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
PREPARATION DE SITE	244	642 917
Action foncière	244	214 434
Mise à zéro	0	269 777
Etudes générales	0	158 707
AMENAGEMENT	5 083	25 315 222
Infrastructure générale	0	13 769 499
Conditions de site	0	588 680
Aménagement de plates-formes	0	6 996 990
Réseaux primaires	0	876 989
Viabilisation de plates-formes	5 083	3 083 064
TRAVAUX SUR BATIMENTS	8 893	1 568 865
Réhabilitation	8 893	1 121 693
Maintenance	0	447 172
CHARGES GENERALES	63 832	5 596 425
Frais forfaitaires	6 030	3 053 051
Charges d'exploitation	57 802	2 543 374
TOTAL	78 052	33 123 429

Montant en euros.

(1) Pour de plus amples informations, se reporter aux rapports spécifiques de ZAC.

[2-3-2 - Parc d'activités de Nancy – Pompey \(1\)](#)

L'EPF assure la maîtrise d'ouvrage du parc d'activités de Nancy-Pompey et des ouvrages d'infrastructures principaux. L'ensemble des recettes perçues depuis le début de l'opération correspond à 14 380 055 € (cf. tableau ci-dessous).

La subvention d'Etat, au titre du FNADT, a été versée, en 2005, suite à l'achèvement du nouveau pont sur les voies SNCF sur le site de Pompey.

INTITULES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
Participations publiques	1 916 919	8 364 314
• Etat (Crédits FIL, FIAT, Ministère Equipement)	0	2 782 408
• Etat (FNADT)	1 916 919	1 916 919
• Région	0	1 746 573
• Département de Meurthe-et-Moselle	0	366 586
• Communauté de Communes bassin de Pompey	0	632 044
• Europe (RESIDER)	0	701 265
• Fonds d'intervention espaces dégradés	0	218 519
Recettes de commercialisation	0	5 145 897
Recettes de gestion	119 627	869 845
TOTAL	2 036 545	14 380 055

Montant en euros.

Au titre des actions d'aménagement, l'année 2005 a été caractérisée par :

- **la mise en œuvre d'une adaptation du PLU de Frouard** afin de permettre, sur le site du Ban la Dame, l'extension de l'unité industrielle de DELIPAPIER,
- **l'engagement d'un programme d'investigations environnementales** qui a confirmé notamment, la faisabilité du projet d'espace multiservices de la Communauté de Communes, sur le site Eiffel,
- **l'achèvement**, au cours du second semestre, des **travaux de construction du pont franchissant les voies ferrées** pour relier le site Eiffel à la RN 57 au centre de Pompey.

C'est ainsi que les dépenses d'équipement et autres charges générales (honoraires de l'EPF Lorraine, impôts fonciers, assurances, entretien courant des espaces verts et bâtiments) s'élèvent globalement à 722 217 €, se décomposant conformément au tableau ci-après.

A noter également, en 2005, **la réfection d'un des bâtiments, l'ancien centre de recherches** qui accueille la médecine du travail, la Communauté de Communes et une entreprise.

INTITULES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
ACQUISITIONS FONCIERES	0	682 862
ETUDES	5 436	313 737
OUVRAGES PRIMAIRES	539 278	7 521 297
Pont sur la Meurthe	0	2 223 864
Pont sur la Moselle	0	2 279 496
Pont sur les voies SNCF	525 007	2 106 451
Frais divers	14 271	911 486
VOIRIES ET VIABILITES	33 184	4 463 929
Viabilités	1 290	3 871 244
Signalétique/Mobilier	0	98 608
Dépenses diverses	31 894	494 076
CHARGES GENERALES	144 319	2 184 959
Maintenance sur bâtiments	75 057	868 170
Charges gestion/entretien	24 383	383 609
Honoraires	44 879	933 181
TOTAL	722 217	15 166 784

Montant en euros.

[2-3-3 - Parc logistique multimodal de Nancy - Remblaiement](#)

Un complément de traitement paysager de la plate-forme logistique doit être réalisé sur la partie ouest, proche de l'ancien canal et du port public, marquant ainsi l'achèvement du mandat confié à l'EPF Lorraine par



Pompey, Pont sur les voies SNCF et siège social de Novasep

le Syndicat mixte pour la réalisation de la plate-forme multimodale du nord de Nancy.

Les dépenses de l'année correspondent au paiement des impôts fonciers et à la rémunération du mandataire du maître d'ouvrage (cf. tableau ci-après).

INTITULES	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
Travaux	10	2 080 789
Dépenses diverses	169	2 736
Honoraires	0	136 002
TOTAL	179	2 219 527

Montant en euros.

2-4- OPERATIONS DIVERSES

2-4-1 - Indivision Solvay

L'EPF Lorraine, gérant de l'Indivision Solvay, constituée de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, des Villes de Nancy et Maxéville et de l'EPF a poursuivi en 2005 les opérations prévues sur le site des anciennes carrières de Maxéville et Champigneulle.

Le dispositif de sécurité de la carrière nord dont la Communauté Urbaine a confié le mandat de mise en œuvre à l'EPF, avec l'appui de la SOLOREM, opérationnel depuis 2003, se poursuivra jusqu'au 31 mars 2006. Il sera repris directement par la Communauté Urbaine dès avril 2006 et sera élargi à la carrière sud pour faciliter l'insertion harmonieuse de ces espaces en cours d'urbanisation dans un secteur en mutation. Un programme de travaux de la forêt soumise au régime forestier est toujours en cours de réalisation avec l'ONF.

En ce qui concerne le bilan financier, **les dépenses de l'année atteignent la somme de 106 074 €** (frais de gestion courante, nettoyage du site, travaux forestiers, dispositif de sécurité...). Quant aux recettes, elles s'élèvent



SOLVAY, la carrière Sud

à 70 898 €, correspondant à des locations d'emprises de diverses activités sportives, industrielles..., des produits de coupes de bois et à l'achèvement de l'exploitation des matériaux calcaires par la Société GSM.

A noter la **cession à l'Etat d'une emprise de 8 ha 99 a 27 ca**, pour 755 974 €, sur les territoires

de Maxéville et Nancy, **en vue de la construction d'un nouveau centre pénitentiaire**. D'autres ventes sont, en outre, projetées sur la ZAC du Plateau, pour 60 ha environ, notamment en vue de la réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage et d'un terrain de sports et de l'émergence d'un nouveau quartier dans le cadre du Grand Projet de Ville.

2-4-2 - Etudes générales

Au titre de cette rubrique, on peut suivre l'avancement de diverses actions confiées à l'EPF.

· C'est la fin des études foncières et techniques conduites avec l'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération nancéienne dans le cadre de **la restructuration urbaine du quartier Est de la gare SNCF à Nancy** et qui sont co-financées avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Une dépense de 15 895 € a été comptabilisée en 2005.

· Une étude est menée en association avec la Direction Régionale de l'Équipement et un bureau d'études, sur les **plates-formes multimodales en Lorraine**, co-financée par l'État, la Région Lorraine et Réseau Ferré de France.

Cette démarche, prévue sur plusieurs années, vise trois objectifs :

- l'opportunité et la définition de plate(s)-forme(s), logistique(s) trimodale(s),
- la définition du projet et le choix des sites,
- les études de faisabilité sous les aspects technique, juridique et financier.

La première étape sera achevée dans le courant de l'année 2006. Un coût de 83 604 € a été mobilisé en 2005 pour ce dossier.

· Après la phase d'études conduite en 2004, les premiers **travaux de construction d'un lysimètre**, plate-forme expérimentale, **sur l'ancienne cokerie d'Homécourt** sont lancés. Il s'agit d'un équipement très sophistiqué affecté en partie à de la recherche scientifique. Une somme de 24 372 € a été consacrée à cette opération en 2005.

2-4-3 – Actions de soutien aux dynamiques territoriales

Cette action financée par l'État, la Région, l'Europe, les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle et l'EPF, concerne les études, recensement des contraintes de toute nature (urbanistiques, géotechniques, environnementales, hydrologiques), investigations techniques et premières esquisses d'aménagement et de développement, destinées à **valoriser le bassin de l'Alzette, dans sa partie française**, située à proximité de la friche industrielle de Belval au Luxembourg. Un montant de 250 095 € a été engagé à ce titre dont une dépense de 167 876 € en 2005.

2-4-4 – Regualification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère

C'est la fin de l'étude lancée au cours de l'année 2003 sur le secteur de Conflans-en-Jarnisy pour la requalification du centre de la commune. Un coût global de 81 232 € dont 21 179 € en 2005, a été

mobilisé pour ce dossier, subventionné dans le cadre du volet après-mines.

2-4-5 – Restructuration urbaine et de l'immobilier industriel

Dans le cadre de l'application de la convention-cadre signée avec la Région lorraine en octobre 2003, un premier dossier financé par la Région, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes du pays de Colombey et du sud toulinois, a été pris en compte sur territoire communal d'Allamps.

Il s'agit **des travaux de démolition et de requalification des emprises délaissées par l'usine Daum de Vannes-le-Châtel** qui restructure son site d'implantation. Un montant de 47 745 € a ainsi été comptabilisé pour une dépense de 29 283 € en 2005.

Une demande portant sur le **volet foncier d'extensions industrielles sur le site du Ban-la-Dame à Frouard**, dans la ZAC du parc d'activités de Nancy – Pompey, est également instruite (traitement de



Vannes-le-Châtel, usine Daum
s'est poursuivie en 2005.

terrains constitués de matériaux de la sidérurgie impropres à la construction de futurs bâtiments et installations). Cette action est co-financée par la Région et la Communauté de Communes du bassin de Pompey.

2-4-6 - Gestion de missions

La mission, confiée par l'Etat à l'EPF, de gestion des postes créés pour la mise en œuvre du contrat de site de Longwy et du dossier de développement des territoires nord lorrains,

Les dépenses générées par le **contrat de site de Longwy**, prises en charge par l'EPF sur les crédits de la DATAR, se sont élevées à 77 539 €.

Au titre de la **mission de développement des territoires nord lorrains**, 2005 a été marqué par l'arrivée d'un nouveau Directeur de Mission. L'action déployée sur ce dossier a occasionné des dépenses d'un montant de 153 740 €, financées sur les crédits mobilisés par l'Etat, la Région, les départements de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, avec l'appui des fonds européens.

CHAPITRE III



Nancy, Espace Drouot Saint-Nicolas

3- OPERATIONS SOUS MANDATS

Les opérations confiées en mandat à l'EPF Lorraine par l'Etat et diverses collectivités ont mobilisé une dépense globale de 7 553 465 € en 2005 (cf. tableau ci-après). A ce titre, des interventions sont réalisées tant en actions foncières qu'en études et travaux.

3-1 - Actions foncières

Les mandats fonciers prennent en compte des interventions spécifiques sans transfert patrimonial à l'EPF Lorraine :

- acquisition pour le compte de la **Commune de Maxéville** de l'assiette foncière du centre de contrôle technique de véhicules poids lourds implanté sur son territoire et cédé par l'Etat,
- maîtrise d'**anciens sites militaires à Nancy, Tomblaine, Saulxures-lès-Nancy et Vandoeuvre-lès-Nancy**, pour le compte de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (caserne Molitor – Manutention, zone technique de l'Alat, caserne Drouot – fraction).

En outre, l'organisme continue à assurer la gestion des réserves foncières de l'Etat sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville. A ce titre, le patrimoine affecté aux agriculteurs a donné lieu, en 2005, à l'encaissement de produits d'exploitation détaillés dans le tableau ci-dessous.

SECTEURS	SURFACE LOUEE (ha)	ATTRIBUTAIRES	REDEVANCES (euros)	RECUPERATION IMPOTS (euros)
SEMECOURT	121,05	19	6 001	727
TOUL	94,27	7	4 678	272
GONDREVILLE	33,60	4	1 667	42
TOTAL	248,92	30	12 346	1 041

3-2 - Etudes

Les mandats d'études concernent d'une part, l'achèvement du programme de requalification urbaine du quartier rive droite de la Moselle au cœur de Thionville et d'autre part, la poursuite pour le compte de la Région Lorraine, des études préalables à la mise en œuvre opérationnelle d'un projet de développement à vocation sportive sur une partie de l'ancien aérodrome militaire de Chenevières.



Champigneulle, réaménagement urbain du quartier des Mouettes

RECAPITULATIF DES DEPENSES

OPERATIONS	ANNEE 2005	CUMUL AU 31.12.2005
I- ACTIONS FONCIERES	6 959 033	8 407 271
SEMECOURT, TOUL, GONDREVILLE (réserves foncières)	14 116	1 462 354
Sites militaires nancéiens	6 402 860	6 402 860
MAXEVILLE - Piste des mines	542 057	542 057
II- ETUDES	24 073	263 113
CHENEVIERES - Pôle régional de sports mécaniques	10 381	117 004
THIONVILLE - Rive droite de la Moselle	13 692	146 109
III- TRAVAUX	570 359	7 475 665
PETITE-ROSSELLE - Puits Saint-Charles	4 180	817 211
NANCY - Espace Drouot/St Nicolas	22 132	554 241
THIONVILLE - Anciens abattoirs	2 974	245 034
FORBACH NORD - Europarc (1ère tranche)	142 263	1 409 732
CHAMPIGNEULLES - Quartier des Mouettes	10 721	560 285
FORBACH NORD - Europarc (2ème phase)	53 236	2 038 473
MAXEVILLE - Carrières Solvay	300 385	960 946
MOYEUVRE-GRANDE - Cité Curel	34 468	889 743
TOTAL GENERAL	7 553 465	16 146 049

Montant en euros.

3-3 - Travaux

Les mandats de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux portent sur :

- l'achèvement de diverses opérations, dont l'aménagement de l'espace Drouot-Saint-Nicolas à Nancy, la restructuration du secteur du puits St Charles à Petite-Rosselle, la démolition d'une partie des anciens abattoirs sur la rive droite de la Moselle à Thionville, la viabilisation des deux premières tranches de l'Europarc de Forbach Nord, le réaménagement urbain du quartier des Mouettes à Champigneulle situé entre l'autoroute A31 et la RN 57 et la requalification paysagère de la cité Curel à Moyeuvre-Grande comme mandataire de l'Etat-Ministère de l'Industrie,
- la poursuite, pour la Communauté Urbaine du Grand Nancy, de l'action de sécurisation des carrières nord du site Solvay à Maxéville.



Établissement Public Foncier de Lorraine

Rue Robert Blum - BPn° 245 - 54701PONT-À-MOUSSON CEDEX
Téléphone : 03 83 80 40 20 - Télécopie : 03 83 80 40 21 - e-mail : epf-lorraine@wanadoo.fr

